

Conseil d'école n°1 - Procès-verbal

Date: mardi 5 novembre 2019 à 18h

Présents: M. MARTY (maire de Martiel), M. VILLAIN (conseiller municipal de Martiel), Mme HOAREAU (conseillère municipale de St Jean de Laur), MALAVELLE (conseiller municipal de Promilhanes) ;

Mme COPPO, Mme LANTUEJOUL, Mr AUMON, Mr BAUDRY, Mr MASSOC (représentants des parents d'élèves titulaires).

Mmes LONJOU, COSTES, VERDILHAN, M. RAMOND (enseignants) ; Mme RAYNAL (enseignante et directrice de l'école)

Excusées : Mme DESSAUX (enseignantes) Mme BLAQUIE (DDEN)

1. Effectifs

L'effectif est actuellement de 117 élèves en baisse par rapport à l'année précédente (-2 élèves à la rentrée). Un groupe important de 17 CM2 est parti en 6^{ème}, 20 élèves devraient à nouveau quitter l'école cette année puis 17 l'année suivante. Les rentrées pourraient compensées les départs en effet 17 enfants nés en 2017 seraient susceptibles de faire la rentrée 2020.

Les effectifs de cette année sont les suivant :

MATER 1		CP/MS		CE1/CE2		CE2/CM1		CM1/CM2	
28		22		21		22		24	
PS	GS	MS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
9	19	8	14	16	5	9	13	4	20

2. Élections des délégués de parents d'élèves

Suite à l'élection du vendredi 11 octobre la liste complète de 5 candidats titulaires et 5 suppléants présentée a été élue dans son ensemble. Le vote est en hausse par rapport à l'année dernière (54 votes contre 44 en 2018).

3. Règlement intérieur

Il a été rajouté dans le règlement intérieur un paragraphe portant sur la tenue vestimentaire et la prise de médicament à l'école.

Mise en place cette année en cas de comportement grave (harcèlement, violence verbale et physique) d'une réunion en présence de la directrice, des enseignants concernés et des enfants concernés par l'incident. Une réparation est demandée sous la forme d'un retour écrit à réaliser sur l'incident. Un mot informatif est donné aux parents par le biais du cahier de liaison.

4. Sécurité

Deux exercices incendie seront organisés dans l'année.

Deux exercices PPMS :

- le PPMS attentat/intrusion a été réalisé le 15 octobre 2019 (demande de Mme la DASEN). Le type de scénario était évacuation silencieuse. Des problèmes ont été rencontrés quant au signal d'alarme utilisé (le portable) afin de communiquer entre les deux parties de l'école. Il faudrait envisager un moyen de communication pour pouvoir propager le signal à toutes les classes sans déplacement. La Mairie va se renseigner pour voir ce qui peut être fait.

Dans le cas où l'on devrait se confiner il a été demandé à la Mairie de placer des verrous aux portes servant de lieu de confinement. Chaque classe a reçu ses propres consignes de confinement.

- PPMS Risques majeurs (tempête, chute de véhicule dans la cour ou accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses) avec confinement sera réalisé au cours de cette année. Le signal dans ce cas là est l'utilisation de la corne de brume. Le confinement est actuellement à réaliser dans la salle de cantine.

- Registre RGPD : l'obligation à tout DASEN de tenir à jour un registre des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans les écoles de son département. Ce registre est complété au niveau de l'école et transmis à l'IEN. Aucun site internet utilisé à l'école n'a besoin de donnée personnelle.

5. Travaux

Point sur les travaux financés par la commune pendant l'été : déménagement de la classe de Mme VERDILHAN dans la classe de Mr RAMOND (tableau et meubles), de la classe de Mr RAMOND vers la deuxième classe de maternelle (tableau et meubles). Installation d'un 1 vidéo projecteur interactif dans la classe de Mme RAYNAL. Mise en place d'une grille de sécurité à la fenêtre du coin regroupement de la classe maternelle. Des verrous ont été installés sur les portes afin de pouvoir réaliser un confinement sécurisé lors des exercices PPMS attentat/intrusion. Changement du moteur du volet roulant de la salle de sieste. Installation d'un rideau dans la classe de Mme VERDILHAN.

6. Dispositifs d'aides

Rappel des dispositifs existants :

- activités pédagogiques complémentaires APC : 12h à 12h30 classe de CE/CM et de 12h45 à 13h15 pour les classe de GS/CP avec à partir de cette année l'obligation de travailler sur les fondamentaux en français et mathématiques. A lieu deux fois par semaine. Il a été demandé une autorisation pour l'année afin de pouvoir prendre chaque enfant qui en a besoin dès qu'il le faut. Il est signalé par Mme Coppo que le retour fait sur les compétences travaillées lors de ces séances d'APC est appréciable.
- stages de remise à niveau
- PPRE (difficultés dans les apprentissages), PAP, PAI (troubles médicaux).

Présentation du RASED : enseignants spécialisés et psychologue scolaire qui proposent des bilans pour des enfants en difficulté sur proposition de l'enseignant avec autorisation des parents au préalable.

7. Projets

Comme l'année précédente et pour répondre à la demande de Mr le Ministre de faire une rentrée en musique, l'ensemble des classes a bénéficié de l'intervention du conservatoire de musique de Villefranche de Rouergue

Pour le reste de l'année, projets de participation aux animations du CPIE (*de la ferme à l'assiette et les arbres*). à l'élémentaire, prix de incorruptibles (situation de vote du livre qu'ils ont préféré), partenariat avec la bibliothèque de Martiel, illustrateurs de Livre-Franche et participation au jury des écoliers pour la classe de CM1/CM2, semaine du goût proposée par la cantine : thème les couleurs.

Le module natation est reconduit pour les classes de CE2, CM1, CM2. Il concerne 51 élèves. 7 séances (le jeudi matin de 10h15 à 10h55) qui débutent le 30 avril et qui se termine le 25 juin. Cette année les entrées sont payantes (2,60 euros/entrée) ce qui fait un coût d'environ 2000euros (entrées + bus)

Des contacts sont pris également avec le rugby à XIII pour des initiations proposées par Julien Larroque comme l'an passé.

La perle villefranchoise a proposé 5 séances d'initiation à la Gym pour les classes de maternelle. La dernière aura lieu vendredi avec remise de diplôme. Séances très professionnelles et très enrichissantes d'un point de vue de l'évolution des pratiques des enfants.

Certaines classes ont été retenues pour participer aux itinéraires artistiques proposés par Aveyron Culture. Les classes de maternelle et CP sont positionnées sur le spectacle « le cirque des éléphants (marionnettes) et les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sur le spectacle « mon ami le banc » (qui traite du harcèlement).

Un spectacle sera proposé le lundi 2 décembre à l'ensemble de l'école pour marquer Noël : « Cendrillon » conte revisité de façon humoristique par la comédienne Joane Reymond qui fait partie de la compagnie mine de rien. Afin d'alléger le coût ce spectacle est proposées aux écoles environnantes.

Nous souhaitons renouveler les opérations « 1 pile = 1 don » du Téléthon. Participation de toutes les classes au Téléthon par la réalisation plastique de mains qui seront accrochées en signe de solidarité dans la salle du Téléthon. Le vendredi 6 décembre, il sera possible d'assister à la réalisation d'une sculpture faite pas le sculpteur Roland Delsol.

Un voyage scolaire devrait être proposé cette année.

D'autres projets sont encore en cours de réflexion notamment avec l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Martiel (idée de partir de ce qu'on voit en histoire et des traces de cette période autour de nous : dolmens, portes dans le village, le monument aux morts...), le projet carnet numérique (écocoop), débat philosophique, projet G2M sur l'alimentation en lien avec le collège, et projet avec le CPIE en attente de confirmation

Le Lion's Club propose des tests de vision qui seront effectués gratuitement dans l'enceinte de l'école pour les enfants.

8. Coopérative scolaire

Un appel à cotisation a été fait vers les parents en début d'année et ceux qui le souhaitent peuvent encore verser leur cotisation à la coopérative. Les enseignants souhaitent d'ores et déjà remercier les familles car leur participation importante permettra de disposer d'un budget permettant à la coopérative de financer des projets et achats pour les classes (à ce jour 3508,11 euros).

9. Accompagnement aux devoirs / service civique

La demande de service civique a été retenue par le rectorat. Nous avons reçu un appel à candidature à ce jour.

Intervention de Claude Villain afin de présenter le dispositif : Suite à la demande des parents d'élèves d'améliorer la qualité d'encadrement au moment de la garderie pour accompagner les enfants qui ont besoin de faire leurs devoirs à ce moment-là un dispositif d'accompagnement aux devoirs a été mis en place l'an passé et est assuré par des bénévoles. Le service est reconduit dans les mêmes conditions que l'an passé : (concerne les enfants qui restent à la garderie le lundi et jeudi soir. Les horaires sont de 17h et jusqu'à 17h45. Demande d'inscription par les familles au préalable pour la période). L'année dernière 9 bénévoles, cette année 12. Cela fait une moyenne de 4 à 5 enfants face à un bénévole. Les bénévoles ne viennent qu'un soir par semaine afin d'éviter qu'ils saturent. On a besoin actuellement de bénévoles supplémentaires car le dispositif est victime de son succès. On a dû répartir les enfants sur deux salles (au vu du nombre d'enfants). Avant chaque vacance scolaire un bilan sur le dispositif est effectué.

Il est attendu que les enseignants encouragent les enfants pour ce moment afin qu'ils mobilisent encore un peu plus leur attention.

10. Questions posées par les représentantes des parents d'élèves

Mme Coppo suggère une réflexion par les parents délégués sur la façon de communiquer avec l'ensemble des parents d'élèves. Il a été proposé de remettre les « permanences café » en place de façon plus régulière afin de rencontrer l'ensemble des parents.

11. Remarques des représentants des communes

Claude Villain insiste sur l'importance de la présence des enfants aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.

Fin de séance à .19h09

La directrice
RAYNAL Séverine

